



PAPA DEMANDE LA GARDE DEFINITIVE DE SA FILLE

Par **NGI3**, le **17/04/2009** à **16:39**

VOILA MON MARI SOUHAITE OBTENIR LA GARDE DE SA FILLE CAR SA VA FAIRE UN AN KIL NE LA PAS VU CAR LA MERE FAIS NON PRESENTATION DENFANT MALGRES NOS MAIN COURRANTE ET DEPOT DE PLAINTE RIEN NE BOUGE ALORS ON A FAIT APPEL AU JAF PENSEZ VOUS KIL AURA LA GARDE ????

Par **ardendu56**, le **17/04/2009** à **18:51**

NG13,

Pour la NP d'enfant, porter plainte à chaque fois.

C'est un délit : Peine de prison jusqu'à un an et 15 000€ d'amende pour le délit de non-représentation d'enfant.

Vous pouvez aussi écrire directement au Procureur de la République, (ça fait bouger les choses..).

Vous pouvez aussi vous présenter au commissariat de police du logement de la mère, jugement à la main, et demander l'aide de la police pour faire appliquer le jugement.

Le JAF peut vous confier ou non, selon vos dires et ceux de la mère; c'est son pouvoir discrétionnaire. Mais n'hésitez pas à faire appel à lui, en RAR (celui du domicile de l'enfant.) Selon l'âge de enfant (enfants dotés de discernement) le JAF peut la recevoir, son opinion peut faire pencher la balance.

Bien à vous.

Par **NGI3**, le **18/04/2009** à **11:56**

nous avons demander une rekette aupres du jaf du domicil de lenfant et nous passons au mois de septembre de plus la maman attend un toisieme enfant et de trois pere differents et il ya ke mon mari ki paye une pension allimentaire quel argument pouvons nous donner pour avoir la garde de lenfant?? car nous faisons 500klm pour voir la petite puce de 4 ans de plus tous les frais son a notre charge car mon mari est fonctionnaire en mairie et elle est au rmi

Par **ardendu56**, le **19/04/2009** à **19:27**

NGI3, bonjour

Difficile de trouver des arguments. Il faut laisser parler son coeur dans le courrier pour le JAF. Ne JAMAIS critiquer la maman, le fait qu'elle soit au RMI, n'est pas considéré comme un argument négatif ou positif. Oubliez-là et n'en parlez pas.

Vous pouvez prendre des photos de la maison, de la chambre qui attend la petite, vanter l'école à proximité, vous la belle-mère (quel mot vilain) qui attendra l'enfant à la sortie de l'école, le parc à proximité, et l'amour, l'amour et encore l'amour qui l'attend dans votre foyer. Les blessures du papa qui ne voit plus sa fille depuis plus de 1 an; son attente, son impatience et son bonheur quand approche son droit de visite, bonheur qui s'éteint à chaque fois quant il trouve porte close après avoir parcouru 500kms.

Les déceptions qui se suivent l'une après l'autre alors qu'il fait son possible et règle la PA toujours en tant et heure car il sait que c'est pour le bien être de son enfant...

Vous, votre attente, comme celle du papa pour accueillir cette petite fille qui rendra le sourire à son papa et sa joie de vivre...

Vous trouverez d'autres "arguments, laissez parler votre coeur.

Bien à vous.

Par **NGI3**, le **23/04/2009** à **10:02**

merci pour votre reponse le courrier par aujourd'hui j'ai joint à celui-ci toutes les mains courantes effectuées + les jugements rendus ainsi que le courrier fait par la police à la demande du juge afin d'aller chercher l'enfant avec les forces de l'ordre à son domicile merci et à bientôt